

LYCÉE AGRICOLE DE NEUVIC : CONVENTION

Poursuivre et améliorer les connaissances sur les méthodes alternatives aux pesticides

Une convention sur les essais céréales, prairies temporaire et pomme de terre, a été signée entre l'EPLEFPA et l'ASPRO-PNPP, ce mardi 5 février, au Lycée agricole de Neuvic qui a été retenu pour reprendre et améliorer des essais.

Dany Yvelé, assistant parlementaire de Mme Bourras, sénatrice de Corrèze, Marc Hervat élu Conseil Régional Limousin représentant le Président, Philippe Capillon, directeur de l'EPLEFPA Haute Corrèze Lycée agricole de Neuvic (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Haute Corrèze), Jean-François Luyon, président de l'association ASPRO-PNPP (Association pour la PROMotion des Produits Naturels Peu Préoccupants) et Hervé Couvreur, directeur de l'exploitation de l'EPLEFPA de Haute Corrèze qui suit l'expérience et de nombreuses occupations étaient présents pour échanger les explications de ce projet et assister à la signature de la convention.



Lors de la signature Marc Hervat élu Conseil Régional Limousin représentant le président, Philippe Capillon directeur de l'EPLEFPA Haute Corrèze (Lycée agricole de Neuvic), Jean-François Luyon président ASPRO-PNPP, Dany Yvelé, assistant parlementaire de Mme Bourras, Hervé Couvreur directeur Exploitation de l'EPLEFPA de Haute Corrèze.

Réduire la quantité de pesticides

A la suite du Grenelle de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture a mis en place le plan Ecophyto 2018 qui vise à réduire de 50 % la quantité de pesticides employée à l'horizon 2018. Les Préparations naturelles peu préoccupantes

peuvent être une voie pour participer à ces engagements et aller plus loin encore. Suite à l'adhésion de l'EPLEFPA Haute-Corrèze à l'ASPRO-PNPP, l'association a retenu l'exploitation agricole de l'établissement, une ferme d'élevage, pour reprendre et améliorer des essais. D'autres essais ont aussi été mis en place, avec des PNPP, dans le but de poursuivre et améliorer les connaissances sur les méthodes alternatives aux pesticides. Ces connaissances peuvent être valorisées, notamment dans les lycées agricoles comme dans les écoles d'agronomie. La démarche de développer des partenariats avec des établissements scolaires garantit une publication de résultats ouverte à tous et reproductible par les personnes intéressées sur leur exploitation ou dans les collectivités locales par exemple. Faire comme dans les lycées agricoles, écoles d'agronomie l'information et la formation aux alternatives aux pesticides devient à moyen terme possible aux techniciens, formateurs, agriculteurs mais aussi collectivités locales, paysans et particuliers de servir des extraits fermentés et autres PNPP pour les intégrer dans leurs productions.

Les intérêts de ces essais

Des intérêts écologiques prévus sur trois ans, ces essais devraient permettre de vérifier si une préparation fermentée d'ortie a une action stimulante sur la croissance des plantes et sur la vie microbienne du sol, de diminuer ou remplacer l'appart de nitrate synthétique, de contribuer à la diminution de pesticides et de tester l'efficacité de produits à base d'extraits végétaux tels que la consoude, la pelée, ou l'ail pour la protection des cultures. Également des intérêts sociaux et économiques en effet, les PNPP offrent la possibilité aux producteurs d'être autonomes, de réduire les coûts de production par rapport aux produits chimiques, tout en diminuant les risques pour leur santé. Les PNPP devraient aussi permettre le maintien des productions locales avec les repercussions économiques et sociales non négligeables. Ainsi, dans ce contexte de crise, de plus en plus de petits producteurs sont en RSA, et il devient indispensable de laisser des possibilités techniques accessibles financièrement pour la survie de leur exploitation. ■

N. GILBERT (CLP)



Lors de la réunion, parmi les participants, Serge Toussaint directeur de l'exploitation de l'EPLEFPA de Haute Corrèze (Lycée agricole de Neuvic), Christophe Fréchet, enseignant (Lycée agricole de Neuvic), Jean-François Luyon, enseignant, Patrick Perrot, enseignant, Francis Luyon, adjoint de l'exploitation de l'EPLEFPA Haute Corrèze, Dominique Journot, adjoint, Agnès Papp, Stéphanie Marlot SARL/DRAAF Haute Corrèze, chargée de relation conseil Régional Limousin.

Un partenariat unique, fédérateur autour de nos formations, entre la ferme du Manus et l'ASPRO-PNPP pour l'expérimentation « alternatives aux pesticides ».

Dans le cadre du plan Ecophyto 2018 qui vise à réduire de 50% la quantité de pesticides employée à l'horizon 2018 ; un partenariat unique a été mis en place avec l'association ASPRO-PNPP (ASsociation pour la PROMotion des Produits Naturels Peu Préoccupants).

Des essais sont réalisés sur la ferme de Manus afin de :

- Vérifier si une préparation fermentée d'ortie (*Urtica dioica*) a une action stimulante sur la croissance des plantes et sur la vie microbienne du sol.
- Tester l'efficacité de produits à base d'extraits végétaux (Consoude, prêle, fougère, ail...) pour la protection des cultures.

Ce projet est soutenu par le Conseil Général, le Conseil Régional, le Sénat (Sénatrice de Corrèze), et la chambre d'agriculture de Corrèze.